

(conservatoiredecaen)

conservatoire à rayonnement régional
musique - danse - théâtre

Classe d'
Informatique
Musicale et des
Technologies
Appiquées à la
Musique



Enseignant
Bernard Rétif
b.retif@caenlamer.fr

Conservatoire de Caen
1 rue du Carel – CS 52700 - 14027 Caen cedex 9
☎ 02.31.30.46.70
conservatoire@caenlamer.fr
www.conservatoiredecaen.fr
un établissement de la communauté urbaine

L'enseignement de la CIMTAM s'adresse à un public d'horizons variés : musiciens évoluant dans le cadre des « musiques d'aujourd'hui », musiciens classiques déjà intégrés au conservatoire, professeurs d'école de musique ou encore bons musiciens lecteurs autodidactes.

Le but de cet enseignement est d'être un lieu où les nouvelles technologies sont démystifiées pour être pleinement remises dans les mains des musiciens sans formation technique préalable.

La méthode d'enseignement repose sur la compréhension. Il s'agit d'un enseignement organisé par étapes successives s'appuyant les unes sur les autres. La formation est organisée par tâches et s'appuie sur des réalisations hebdomadaires personnelles et obligatoires.

L'intégration de la classe dans un établissement qui produit de nombreux spectacles permet aux élèves qui le souhaitent une approche vivante des technologies d'enregistrement, de sonorisation et de captation vidéo.

Il n'est pas obligatoire de posséder du matériel d'informatique musicale pour suivre l'enseignement : les élèves peuvent utiliser celui de la classe pour réaliser leurs travaux.

Il est en revanche indispensable de disposer d'un accès internet.

Les technologies appliquées à la musique sont :

- l'informatique musicale (cf. ci-dessous),
- toutes les techniques actuelles participant à la vie du musicien d'aujourd'hui : synthèse sonore, lutherie électronique, sonorisation, captation de concerts, publication web, etc...

L'informatique musicale, c'est essentiellement :

- la composition (ou séquençement) à l'aide d'un logiciel spécialisé tandis que les sons sont générés par des synthétiseurs (eux-mêmes pouvant être simulés par un ordinateur et appelés dans ce cas, instruments virtuels),
- l'édition et l'impression de partitions,
- l'enregistrement, le montage, le mixage audio-numérique et la fabrication de phonogrammes et de vidéogrammes sur tous supports (cd, dvd, bd, web).

LE PARCOURS...

Conditions d'accès

- Être âgé de 15 ans minimum
- Avoir un bon niveau de pratique musicale

Durée : 2
ans

Organisation de l'enseignement

- 2 heures hebdomadaires, en groupe
- Travaux personnels obligatoires

Le cursus est sanctionné par la délivrance d'un certificat d'informatique musicale.

Contenu de l'enseignement

1^{ère} année :

Formation à la compréhension des outils informatiques

Formation au système M.I.D.I.

Formation au séquençement sur le logiciel Cubase

Formation à l'édition de partitions

Formation à l'audio numérique (enregistrement, mixage, boucles, etc...)

Accès à la seconde année par un contrôle continu des travaux hebdomadaires et un contrôle écrit des connaissances.

2^{ème} année :

Postproduction video

Initiation à la production video HD : tournage et montage

Prise de son au couple (technique du couple variable)

Mixage et production multicanal

Production de phonogrammes

Maîtrise des outils de la sonorisation

Approfondissement de Cubase

Réalisation de partitions complexes

Production musicale de type symphonique

Musique pour l'image

Maîtrise du PC, constitution, formatage, installation

Réalisation de câblages

Initiation à l'éclairage (DMX)

Présentation d'un dossier de fin d'études à un jury en vue de l'obtention du certificat.

Conférences & ateliers transversaux mensuels en libre accès pour les élèves : synthèse sonore, publication web, signaux audiofréquence, acoustique, formats vidéos, installations performances, techniques de studios, réseaux audio, assemblage d'ordinateurs, etc...